

Corporation forestière de l'enclave d'Estavayer

HANGAR À COPEAUX

Le nouveau hangar à copeaux a été inauguré le 7 juillet en présence des membres de la corporation, de délégations de la Commune de Lully (le hangar se trouvant sur son territoire) et de la Commune d'Estavayer (propriétaire de la forêt), ainsi que des entreprises qui ont participé à la construction.

La décision de construire ce nouveau hangar a été prise pour répondre à la demande de plaquettes forestières sèches (copeaux) pour chauffage.

4 ans se sont écoulés entre la première étude du projet et la mise en service du hangar. La construction en elle-même a duré environ 1 an.

A ce jour, la Corporation livre aux collectivités publiques suivantes: Place d'aviation Payerne, école de Lully, administration communale de Cheyres-Châbles et CO de Cugy.

Le hangar peut contenir 3000 m³ de plaquettes forestières (copeaux). Il est le seul de ce type dans la région.

Pour avoir des plaquettes sèches de qualité, il faut compter 4 à 6 mois de séchage (stockage) avant de pouvoir les livrer dans les chauffages.



Les membres de la Corporation:

Commune Châtillon
Commune Cheyres- Châbles
Commune Cugy
Commune Estavayer
Commune Fétigny
Commune Les Montets
Commune Lully
Commune Ménières
Commune Nuvilly
Commune Sévaz
Bourgeoisie Estavayer
Paroisse St-Laurent Estavayer
Etat de Fribourg
Confédération Armée



Les arbres qui ont dû être abattus sur le site du hangar ont été remplacés. Les élèves du cercle scolaire Lully-Châtillon ont d'ailleurs eu l'opportunité de participer à la plantation des nouveaux arbres, de différentes essences. Le bassin de rétention qui a été creusé contribue au maintien de la biodiversité. Par ailleurs, la Corporation a aménagé un sentier didactique dans la forêt entourant le hangar.

